

PORT DE LA TOUR-DE-PEILZ

Demande d'inscription pour un droit d'ancrage - à terre

à envoyer dûment complétée et signée au Service de l'urbanisme et des travaux publics - 1814 La Tour-de-Peilz

Le requérant demande à être mis au bénéfice d'un droit d'ancrage, conformément au Règlement du port de la Commune de La Tour-de-Peilz et aux décisions municipales dont copie est remise au garde-port.

1. REQUÉRANT

Nom	Prénom
Date de naissance	
Adresse	
Localité	
Tél. privé	Tél. prof.
E-mail	

2. TYPE D'EMBARCATION

Modèle	
Largeur	Longueur
Moteur <u>fixe</u> nombre de CV	Moteur <u>amovible</u> nombre de CV
N° de police de l'embarcation	Tirant d'eau
(selon le permis de navigation)	
Remarques	
.....	
.....	
La Tour-de-Peilz, le	Signature

Réservé à l'Administration

Dossier complet	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Liste d'attente
Autorisation municipale accordée le		Visa	

